

Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 février 2012

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MULLER, Maire,

Etaient présents : MM. Patrice PERRIN, Clément LOING, Mme Charlotte GAUDEL, M. Roger CLAUDEPIERRE Adjoint, MM. Jacky FUNK et Jean-Noël RAFFNER, Mmes Joëlle BOHRHAUER Catherine FAYOLLE, Chantal PERRIN, MM. Claude PIERREVELCIN, Laurent MATHIEU, René BRUN, Norbert DEMANGEAT, , Conseillers Municipaux.

Etaient représentés : Mme Tania MUSY qui a donné pouvoir à M. Patrice PERRIN pour tout vote et décision, M. Denis PIERREVELCIN qui a donné pouvoir à M. Jean-Marie MULLER pour tout vote et décision, M. Frédéric PIERREVELCIN qui a donné pouvoir à M. Roger CLAUDEPIERRE pour tout vote et décision.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures. Avant de commencer la séance officielle, il tient à remercier particulièrement Catherine FAYOLLE et Charlotte GAUDEL pour l'organisation du repas des Aînés et la distribution des colis. Monsieur Roger CLAUDEPIERRE est désigné comme secrétaire de séance.

Il rappelle l'ordre du jour de la séance :

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 novembre 2011
- 2) **Affaires financières** Versement d'une dotation du budget principal à la régie de chauffage ; CA 2011 et BP 2012 budgets principal, eau et assainissement, régie chauffage ; Vote des taux des impôts directs locaux ; Subventions ; Programme de travaux et coupes ONF ; Indemnité de conseil du trésorier 2011 ; Remboursement de frais dans le cadre du recensement
- 3) **Points divers** : Approbation de la modification du PLU ; SEMHA : approbation du CRACL 2011 ; PER « tourisme de mémoire » ; Mise à jour du plan des effectifs ; Renouvellement du garde-chasse du lot n°4.
- 4) Compte rendu du Maire sur les domaines délégués (droits de préemption, indemnités assurance, marchés publics, emprunts ...)
- 5) Rapport des présidents de commissions et délégués de la CCVK
- 6) Questions diverses et communications de M. le Maire

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 novembre 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2) AFFAIRES FINANCIERES**2.1. Compte administratif 2011/ budget principal**

Monsieur Roger CLAUDEPIERRE présente au Conseil Municipal le compte administratif 2011 de la Commune.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. CLAUDEPIERRE et en avoir délibéré, en l'absence du Maire qui s'est retiré,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2011 arrêté comme suit, en Euros :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 657 609,79	630 686,53
Recettes	2 019 910,79	364 601,67
Solde	362 301,00	- 266 084,86
Reports 2010	562 384,46	204 874,64
Soldes d'exécution 2011	924 685,46	- 61 210,22

- DECIDE que l'excédent de fonctionnement ainsi constaté sera affecté au budget 2012, pour assurer d'une part la couverture du déficit d'investissement de l'année 2011, pour un montant de 61 210,22 Euros, et le reliquat sera affecté au compte 002 (résultat d'exploitation reporté) pour un montant de 863 475,24 Euros

2.2 Compte administratif 2011/ service eau et assainissement

Monsieur Roger CLAUDEPIERRE présente au Conseil Municipal le compte administratif 2011 du service eau et assainissement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. CLAUDEPIERRE et en avoir délibéré, en l'absence du Maire qui s'est retiré,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2011 du service eau et assainissement, arrêté comme suit, en Euros :

	Exploitation	Investissement
Dépenses	225 986,14	80 523,20
Recettes	242 239,28	67 661,41
Solde	16 253,14	- 12 861,79
Reports 2010	43 126,66	- 19 442,85
Soldes d'exécution 2011	59 379,80	- 32 304,64

- DECIDE que l'excédent de fonctionnement ainsi constaté sera affecté au budget 2012, pour assurer d'une part la couverture du déficit d'investissement de l'année 2011, pour un montant de 32 304,64 Euros, et le reliquat sera affecté au compte 002 (résultat d'exploitation reporté) pour un montant de 27 075,16 Euros.

2.3 Compte administratif 2011/ régie de chauffage

Monsieur Roger CLAUDEPIERRE présente au Conseil Municipal le compte administratif 2011 de la régie de chauffage.

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie en date du 14 février 2012,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. CLAUDEPIERRE et en avoir délibéré, en l'absence du Maire qui s'est retiré,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2011 arrêté comme suit, en Euros :

	Exploitation	Investissement
Dépenses	139 733,57	183 490,23
Recettes	80 076,10	149 523,55
Solde	- 59 657,47	- 33 966,68
Reports 2010	0	0
Soldes d'exécution 2011	- 59 657,47	- 33 966,68

2.4 Versement d'une dotation du budget principal à la régie de chauffage

Monsieur Roger CLAUDEPIERRE indique aux membres du conseil municipal qu'une réunion a été organisée en mairie avec les services de l'Etat (Préfecture et Trésorerie) concernant le bilan de la 1^{ère} année de fonctionnement de la régie de chauffage.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité du versement d'une dotation initiale lors de la constitution de la régie et d'une dotation complémentaire ultérieurement. Ces dotations doivent être remboursées par la régie dans un délai maximum de trente ans.

M. CLAUDEPIERRE propose que le budget communal verse une dotation à la régie, afin de la doter des moyens nécessaires à son démarrage, qui n'ont pas pu être estimés au départ compte tenu des éléments inconnus lors de la mise en place, tenant au montant réel des travaux et au seuil d'équilibre de l'activité.

C'est pourquoi, il est proposé que le conseil municipal attribue une dotation complémentaire à la régie de chauffage de 93 624 € remboursée au budget général sur 30 ans selon les modalités suivantes :

- o en 2012 : versement d'une somme de 10 115 € : 9 413 € seront remboursés au budget général en 2012 dès réception d'une subvention restant à percevoir et 702 € le 31.07.
- o à partir de 2013 et jusqu'en 2041 : versement d'une somme de 2 879,62 € par virement effectué le 31.07 de chaque année
- o en 2042 : versement d'une somme de 2 879,64 € par virement effectué le 31.07.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint au maire délégué aux Finances,

Sur proposition de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DECIDE d'attribuer une dotation complémentaire à la régie de chauffage d'un montant de 93 624€, remboursable selon les modalités définies ci-dessus.

2.5 Budget principal 2012 (Commune)

Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, adjoint aux finances, présente au Conseil Municipal le budget primitif 2012 pour la Commune. Le budget, établi en conformité avec la nomenclature M 14, s'établi comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	570 700,00	70	Produits des services	265 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	627 900,00	73	Impôts et taxes	968 000,00
65	Autres charges de gestion courantes	310 300,00	74	Dotations, subventions, participations	554 000,00
Total des dépenses de gestion courante		1 508 900,00	75	Autres produits de gestion courante	72 000,00
66	Charges financières	33 697,00	Total des recettes de gestion courante		1 859 000,00
67	Charges exceptionnelles	94 624,15			
022	Dépenses imprévues	5 000,00	Total des recettes réelles		1 859 000,00
Total des dépenses réelles		1 642 221,15	Résultat reporté (002)		863 475,24
023	Virement à la section d'investissement	1 080 254,09	TOTAL		2 722 475,2
Total des dépenses d'ordre		1 080 254,09			
TOTAL		2 722 475,24			

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
	Opération d'équipement n°14/ éclairage public	15 000,00	13	Subventions reçues	193 000,00
	Opération d'équipement n°20/ bâtiments communaux	45 000,00	Total des recettes d'équipement		193 000,00
	Opération d'équipement n°22/ cheminement piétons	7 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	84 362,00
	Opération d'équipement n°26/ tennis	213 000,00	1068	Dotations, fonds divers et réserves	61 210,22
	Opération d'équipement n°27/ garage pompiers	10 000,00	Total des recettes financières		145 572,22
	Opération d'équipement n°28/ aires de jeux	15 000,00	Total des recettes réelles		338 572,22
	Opération d'équipement n°29/ aménagement terrain séquoia	10 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	1 080 254,09
	Opération d'équipement n°30/ voirie partagée	30 000,00	Résultat reporté (001)		0,00
	Opération d'équipement n°31/ voirie 2012	234 000,00	TOTAL		1 418 826,31
	Opération d'équipement n°32/ informatique	13 000,00			
	Opération d'équipement n°33/ logements Hachimette	43 000,00			
	Opération d'équipement n°54/ achats divers matériels	516 716,09			
	Opération d'équipement n°100/ matériel de déneigement	10 000,00			
	Opération d'équipement n°107/ signalisation	15 000,00			

Opération d'équipement n°136/ achat de terrains		40 000,00
Opération d'équipement n°152/ Syndicat Weiss Amont		23 000,00
Opération d'équipement n°158/ cimetière		27 000,00
Opération d'équipement n°159/ atelier communal		5 400,00
Total des dépenses d'équipement		1 272 116,09
16	Emprunts et dettes assimilés	85 500,00
Total des dépenses financières		85 500,00
Total des dépenses réelles		1 357 616,09
Résultat reporté (001)		61 210,22
TOTAL		1 418 826,31

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint au maire délégué aux Finances,

Sur proposition de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ADOPTE, le budget primitif de la Commune, présenté par chapitre, pour l'exercice 2012 ainsi que l'ensemble des opérations d'équipement.
- CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de procéder à l'ensemble des démarches nécessaires pour solliciter toute subvention possible pour les projets d'investissement prévus,
- DONNE MANDAT à Monsieur le Maire ou son représentant aux fins de conclure tout acte nécessaire à la mise en œuvre de ce programme d'investissement.

2.6 Vote des taux des impôts directs locaux

Monsieur Roger CLAUDEPIERRE propose de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux cette année. Par ailleurs, les services de l'Etat ont informé la Commune que les bases allaient augmenter de 1,8%.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint au maire délégué aux Finances,

Sur proposition de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition des impôts directs locaux en 2012. Ces taux se répartissent comme suit :

TAUX 2012

- | | |
|---------------------|---------|
| ▪ Taxe d'habitation | 11,98% |
| ▪ Foncier bâti | 12,75 % |
| ▪ Foncier Non Bâti | 85,02 % |

2.7 Budget du service eau et assainissement 2012

Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint présente au Conseil Municipal le budget primitif 2012 pour le service « eau et assainissement ». Le budget, établi en conformité avec la nomenclature M 49, s'établi comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION			RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	157 900,00	70	Vente de produits	227 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	24 900,00	Total des recettes de gestion des services		227 300,00
65	Autres charges de gestion courantes	0,00	Total des recettes réelles		227 300,00
Total des dépenses de gestion courante		182 800,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 000,00
66	Charges financières	8 000,00	Total des recettes d'ordre d'exploitation		13 000,00
67	Charges exceptionnelles	13 500,00	Résultat reporté (002)		27 075,16
Total des dépenses réelles		204 300,00	TOTAL		267 375,16
023	Virement à la section d'investissement	27 075,16			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 000,00			
Total des dépenses d'ordre		63 075,16			
TOTAL		267 375,16			

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
	Opération d'équipement n°92/ radio-relevés	5 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	45 000,00
	Opération d'équipement n°95/ opérations diverses	75,16	Total des recettes d'équipement		45 000,00
	Opération d'équipement n°98/ forage	10 000,00	106	Dotations, fonds divers et réserves	32 304,64
	Opération d'équipement n°100/ protection des captages	58 000,00	Total des recettes financières		32 304,64
Total des dépenses d'équipement		73 075,16	Total des recettes réelles		77 304,64
16	Emprunts et dettes assimilés	22 000,00	021	Virement de la section d'exploitation	27 075,16
Total des dépenses financières		22 000,00	040	Opérations d'ordre entre sections	36 000,00
Total des dépenses réelles		95 075,16	Résultat reporté (001)		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections	13 000,00	TOTAL		140 379,80
Résultat reporté (001)		32 304,64			
TOTAL		140 379,80			

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint au maire délégué aux Finances,
 Sur proposition de M. le Maire,
 Après en avoir délibéré,
 Le Conseil Municipal

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ADOPTE le budget primitif du service eau et assainissement pour l'exercice 2012 ainsi que l'ensemble des opérations d'équipement.
- CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de procéder à l'ensemble des démarches nécessaires pour solliciter toute subvention possible pour les projets d'investissement prévus,
- DONNE MANDAT à Monsieur le Maire ou son représentant aux fins de conclure tout acte nécessaire à la mise en œuvre de ce programme d'investissement

2.8 Adoption du budget 2012 de la Régie de Chauffage

Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, adjoint aux finances, présente au Conseil Municipal le budget primitif 2012 pour la Régie de chauffage. Le budget, établi en conformité avec la nomenclature M 4, s'établi comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION			RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	80 707,00	70	Vente de produits	117 081,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 500,00	75	Autres produits de gestion courante	93 624,15
Total des dépenses de gestion courante		82 207,00	Total des recettes de gestion des services		210 705,15
66	Charges financières	19 820,00	Total des recettes réelles		210 705,15
67	Charges exceptionnelles	702,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 681,00
Total des dépenses réelles		102 729,00	Total des recettes d'ordre		23 681,00
023	Virement à la section d'investissement	29 322,68	Résultat reporté (002)		0,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	42 677,00	TOTAL		234 386,15
Total des dépenses d'ordre		71 999,68			
Résultat reporté (002)		59 657,47			
TOTAL		234 386,15			

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
		0,00	Total des recettes réelles		0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	021	Virement de la section d'exploitation	29 322,68
16	Emprunts et dettes assimilés	14 352,00	040	Opérations d'ordre entre sections	42 677,00
Total des dépenses financières		14 352,00	Total des dépenses d'ordre		71 999,68
Total des dépenses réelles		14 352,00	Résultat reporté (001)		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections	23 681,00	TOTAL		71 999,68
Résultat reporté (001)		33 966,68			
TOTAL		71 999,68			

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation en date du 14 février 2012,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint,
Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré;

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ADOPTE le budget primitif de la Régie de chauffage, présenté par chapitre, pour l'exercice 2012.

2.9 Programme de travaux et coupes ONF pour l'année 2012

Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint au Maire chargé des finances, présente le projet de programme de travaux et coupes prévus par l'ONF dans la forêt communale et présenté lors de la commission forêt du 7 décembre 2011.

Le bilan de l'année 2011 montre un excédent global (exploitation et travaux) de 50 243€.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

A. Concernant l'état de prévision des coupes 2012:

- APPROUVE l'état prévisionnel des coupes 2012 soit :
 - 2913 m³ à façonner pour une recette brute estimée à 158 820 Euros HT (bilan net prévisionnel HT et hors honoraires de 71 340 €), dont 285 m³ coupés en 2011 mais dont la recette nette HT hors honoraires de 22510 € est perçue en 2012
 - 244 m³ de coupes en vente sur pied pour une recette nette prévisionnelle HT de 3 660 €.

B. Concernant les contrats de vente de gré à gré sous contrat :

- APPROUVE l'état prévisionnel des coupes 2012, soit 2 450 m³ de bois façonnés, en contrats d'approvisionnements en vente groupée
- DIT toutefois que la validation des ventes n'interviendra qu'après examen des critères des contrats et notamment le comparatif des prix conclus par l'ONF et les prix du marché.

C. Concernant l'état d'assiette 2013 des coupes à marteler (forêts relevant du régime forestier)

- APPROUVE la proposition de l'ONF.

D. Concernant le programme des travaux patrimoniaux

- DECIDE de voter le programme de travaux patrimoniaux pour l'année 2012, tel que proposé par les services de l'ONF, pour un montant TTC de 24 970,35 €.

2.10 Subventions versées aux associations en 2012 et signature d'une convention pour le versement de la subvention à l'association « Le P'tit Welche »

Les subventions versées aux associations et autres organismes apparaissent dans le tableau suivant ; pour les associations communales, seules les associations qui ont déposé une demande écrite correspondant aux critères définis par la commission associative et validés par le conseil municipal se voient attribuer une subvention.

Pour l'école de musique, l'ASOL, le tennis, le judo, le montant est calculé sur le nombre d'élèves de moins de 18 ans et est conforme au versement effectué par le Conseil Général.

Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint présente, pour information, le budget prévisionnel 2012 de l'Association « Les P'tits Welches ». Afin de garantir le fonctionnement de la structure, il sera proposé de verser à l'association une subvention d'équilibre s'élevant à 43 278 € (besoin de financement pour le budget 2012 s'élevant à 49 200 € moins 5 922 € correspondant au résultat excédentaire de l'exercice 2010) pour laquelle il sera nécessaire de conclure une convention.

	Montant 2012
1) Coopérative scolaire	
Par élève (13,88)	2027,00
St Nicolas (5,11)	781,00
Projets d'école	4346,00
Sorties pédagogiques (1 par classe en primaire et 2 en maternelle)	894,00
<i>ss-total</i>	<i>8048,00</i>
2) Autres organismes	
CULTURE	
Ecole de musique	2958,00
Les amis de la bibliothèque	703,25
Bibliobus	56,00
<i>ss-total</i>	<i>3717,25</i>
SPORTS	
Club de foot (AS CANTON VERT)	158,60
Club de foot (AS CANTON VERT) / emploi + entretien	15500,00
BU SEN (judo club)	158,60
Paris Colmar à la marche (<i>sous conditions</i>)	93,00
Tennis club	176,90
<i>ss-total</i>	<i>16087,10</i>
AUTRES	
Association "Argile"	46,00
Association "Espoir"	300,00
Association de lutte contre alcoolisme	47,00
GAS prestations sociales	1350,00
Prévention routière	45,00
Ligue contre le cancer	100,00
Restos du cœur	150,00
Maison ancienne/ M. FURSTOSS Chamont	570,00
Stage étudiant à l'étranger/ Lucie DIDIERJEAN	100,00
Voyages scolaires: 11,25€ par jour et par élève	
Collège Orbey/ 7 jours à Londres/ 20 élèves	1575,00
Ecole Ramonchamp/ Gaël MARCHAL/ 6 jours	67,50
Lycée B. Pascal/ Mathilde RINGLER/ 6 jours	67,50
<i>ss-total</i>	<i>4418,00</i>

PERISCOLAIRE	
P'tits Welches / prévisionnel 2012	49200,00
P'tits Welches / reliquat réel 2010	-5922,00
<i>ss-total</i>	43278,00
<i>SS- TOTAL AUTRES ASSOCIATIONS</i>	67500,35
<i>TOTAL SUBVENTIONS</i>	75548,35
3) Autres aides	
Matériel terrain de football	2408,00
Terrain synthétique	4045,00
Réserve pour projets	5000,00
CCAS	1500,00

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint,
 Sur proposition de M. le Maire,
 Le Conseil municipal,
 Après en avoir délibéré;

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ACCEPTE le versement des subventions et aides aux différentes associations et organismes listés dans le tableau ci-dessus;
- ACCEPTE plus particulièrement le versement à l'association « Les P'tits Welches » d'une subvention d'équilibre qui s'élève à 43 278 €, (besoin de financement pour le budget 2012 s'élevant à 49 200 € moins 5 922 € correspondant au résultat excédentaire de l'exercice 2010) ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association « Les P'tits Welches », pour le versement de ladite subvention, conformément à la loi du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration (subvention supérieure à 23 000 €).

2.11 Indemnité du Trésorier pour l'année 2011

M. le Maire Jean-Marie MULLER rappelle aux membres du conseil municipal que M. le Trésorier de Kaysersberg a transmis une demande pour le versement de l'indemnité de conseil pour l'année 2011. Cette indemnité s'élève pour 2011 à 267,33 € net (calculée sur un barème tenant compte des dépenses réelles des différents budgets de la Commune, sur les 3 dernières années). Depuis la fermeture de la Trésorerie de Lapoutroie, le Conseil Municipal avait décidé de ne plus verser cette indemnité.

Lors de la séance du 16 novembre 2011, le conseil municipal avait décidé de ne pas accorder cette indemnité au Trésorier.

M. le Maire explique que la mission de conseil aux collectivités est bien une mission optionnelle qui ne fait pas partie des prestations de caractère obligatoire qui résultent des fonctions de comptable principal.

Par ailleurs, Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint aux Finances indique que M. LALAGUE, nouveau trésorier de Kaysersberg, est très disponible et toujours prompt à nous venir en aide en cas de questions difficiles (ex : le déficit de la chaufferie). Il a par ailleurs invité l'ensemble des responsables financiers des communes à une réunion annuelle destinée à faire le point sur certains problèmes. Ce qu'aucun des ses récents prédécesseurs n'avait jamais fait.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Marie MULLER, Maire
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal

A la majorité des membres présents ou représentés, 1 abstention (Catherine FAYOLLE)

- ACCEPTE d'allouer l'indemnité de conseil au Trésorier de Kaysersberg qui s'élève pour l'année 2011 à 267,33 € net.

2.12 Remboursement de frais dans le cadre du recensement

M. Roger CLAUDEPIERRE explique aux membres du conseil municipal que Madame Christelle PIU, agent recenseur du secteur 3, a eu un accident avec sa voiture le 6 janvier, lors de la tournée de reconnaissance. Elle a fait intervenir un dépanneur et a du payer une facture de 85,39 €.

Monsieur CLAUDEPIERRE propose que la Commune lui rembourse ces frais.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint,
Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré;

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ACCEPTE le remboursement à Madame PIU Christelle, agent recenseur, de ses frais de dépannage d'un montant de 85,39€.

3) POINTS DIVERS

3.1. Approbation de la modification du plan local d'urbanisme (PLU)

Monsieur le Maire, Jean-Marie MULLER rappelle aux membres du conseil municipal que l'enquête publique pour la modification du PLU s'est déroulée du 7 novembre au 9 décembre 2011 et portait sur les éléments suivants :

- l'ouverture à l'urbanisation de la zone « AU2 – phase 1 », du fait de la réalisation des équipements publics de cette zone,
- l'inscription d'un emplacement réservé permettant la création d'une voie de desserte de la 2^{ème} partie de la zone AU2
- la modification de l'article U.7 du règlement

Au cours de l'enquête, 2 remarques ont été consignées dans le registre d'enquête, par M. HENRY Jean, agriculteur :

- Le 18.11.2011 : il indique qu'il craint que la modification du zonage réduise sa zone d'épandage
- Le 9.12.2011 : il précise qu'il s'oppose au projet d'emplacement réservé mais pas à celui d'ouverture à l'urbanisation de la zone AU2 – phase 1.

La Commune a réceptionné en date du 1^{er} décembre 2011, un courrier du syndicat mixte « montagne vignoble ried ». Le syndicat a émis deux remarques :

- il rappelle que le SCOT approuvé prévoit que les PLU des communes limitent les surfaces d'extension urbaines (pour Lapoutroie, cette surface est de 6 hectares) ; après déduction de la surface ouverte à l'urbanisation par la présente modification d'environ 1 hectare, le PLU doit désormais limiter l'extension de la zone urbaine à 5 hectares ;

- le dossier du PLU aurait pu s'inspirer du guide d'élaboration des orientations d'aménagement de programmation (OAP) réalisé par le syndicat.

Après la période d'enquête, le 4 janvier 2012, la chambre d'agriculture a envoyé un courrier au commissaire enquêteur, indiquant qu'elle émet un avis défavorable au changement de zonage proposé.

Le commissaire enquêteur a déposé son rapport et ses conclusions en mairie, le 9 janvier 2012. Ses conclusions sont les suivantes :

- Avis favorable pour la transformation de la zone AU2 en UB sous réserve que la zone AU2 phase 2 reste en l'état
- Avis défavorable à la création de l'emplacement réservé n°11
- Avis favorable au changement du règlement (article U7)

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Marie MULLER, Maire

Vu le code de l'urbanisme,

Vu l'arrêté municipal n°79/2011 du 19 octobre 2011 soumettant la modification du PLU à l'enquête publique,

Entendu les conclusions du commissaire enquêteur,

Considérant que les résultats de l'enquête justifient le changement suivant :

- Abandon du projet de création de l'emplacement réservé n°11

Considérant que la modification du PLU telle quelle est présentée au conseil municipal est prête à être approuvée, conformément à l'article L 123-13 du code de l'urbanisme,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DECIDE d'approuver la modification du PLU telle qu'elle est annexée à la présente,
- DIT que la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R 123-25 du code de l'urbanisme, d'un affichage sur le tableau officiel durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- DIT que, conformément à l'article L123-10 du code de l'urbanisme, le PLU modifié sera tenu à la disposition du public en mairie et à la Sous préfecture de Ribeuville,
- DIT que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées et transmission au contrôle de légalité.

3.2 Approbation du CRACL 2011 de la SEMHA

Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint au Maire, rappelle aux membres du conseil municipal l'historique de l'aménagement du lotissement de la Filature. En tout état de cause, quel que soit l'avancement de la commercialisation des terrains, la convention s'arrêtera définitivement le 15 novembre 2012.

A cette date, la Commune devra supporter la charge financière de l'opération. A ce jour, 4 terrains ont été vendus et aucune autre promesse de vente n'est enregistrée.

Conformément à la convention publique d'aménagement signée le 15 novembre 2004 et reconduite trois fois par avenant, pour une durée totale de 8 ans, la SEMHA a pour obligation de rendre compte de ses activités annuellement.

Cette obligation se traduit par l'établissement d'un compte rendu d'activités à la collectivité, qui a été communiqué à Monsieur le Maire.

Vu la Convention Publique d'aménagement signée le 15 novembre 2004 et ses différents avenants de prolongation,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Roger CLAUDEPIERRE, Adjoint au Maire

Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

À l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE le compte rendu d'activités arrêté au 31 décembre 2011, présenté par la SEMHA.

3.3. Pôle d'excellence rurale (PER) « tourisme de mémoire 14-18 »

Monsieur le Maire, Jean-Marie MULLER informe les membres du conseil municipal que le Ministre de l'Agriculture a labellisé pour le Haut-Rhin, le projet de pôle d'excellence rurale interdépartemental « tourisme de mémoire 14-18 ». En prévision des commémorations de 2014 et du centenaire des combats des Vosges en 2015, il a paru important aux conseils généraux du Haut-Rhin et des Vosges, à travers leurs comités départementaux du tourisme, d'initier une démarche de mémoire et de s'associer dans le cadre d'un PER interdépartemental.

Dans notre vallée, le projet retenu est celui de l'amélioration de la signalétique du site de la Tête des Faux. M. le Maire propose que la Commune prenne la maîtrise d'ouvrage de ce projet, en partenariat avec les Communes du Bonhomme et d'Orbey.

Le budget prévisionnel est de 25 000 € HT, financé de la manière suivante :

- Crédits PER (Etat) : 10 000 €
- Communes : 10 000 €
- Fonds privés : 5 000 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Marie MULLER, Maire
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE le projet d'amélioration de la signalétique du site de la Tête des Faux, dans le cadre du PER « tourisme de mémoire 14-18 » ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous :
 - Crédits PER (Etat) : 10 000 €
 - Communes : 10 000 €
 - Fonds privés : 5 000 €
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

3.4. Mise à jour du plan des effectifs

Monsieur le Maire, Jean-Marie MULLER informe les membres du conseil municipal qu'il convient de mettre à jour le plan des effectifs du personnel communal, au regard des dernières évolutions de la situation du personnel :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe (départ à la retraite de Robert ANCEL)
- Suppression d'un poste d'ATSEM 2^{ème} classe (fermeture de l'école d'Hachimette)

- Création d'un 2nd poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet (départ à la retraite de Jacqueline VICHARD cet été).

Le plan des effectifs modifié est le suivant :

Plan des effectifs au 14.02.2012			
Grade	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont temps non complet
Service administratif			
Rédacteur chef	1	1	
Adjoint administratif principal 2ème classe	2	2	
Adjoint administratif 2ème classe	1	1	
Service culturel			
Adjoint administratif 1ère classe	1	1	
Service technique			
Agent de maîtrise principal	2	2	
Agent de maîtrise	1	1	
Adjoint technique principal 2ème classe	2	2	
Adjoint technique 2ème classe	3	3	1
Personnel d'entretien			
Adjoint technique principal 2ème classe	2	2	
Adjoint technique 2ème classe	1	0	1
Agent d'entretien non titulaire	1	1	1
Secteur social			
ATSEM principal 2ème classe	1	1	1
ATSEM 2ème classe	1	1	1
TOTAL	19	18	5

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Marie MULLER, Maire
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE le nouveau plan des effectifs du personnel communal.

3.5. Agrément de 2 nouveaux garde-chasse / lot n°4

Monsieur le Maire, Jean-Marie MULLER fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur Jean-Daniel MAEHLING locataire du lot de chasse n°4, pour l'obtention de l'agrément de deux nouveaux garde-chasse : Monsieur Jean-Bernard RIETTE et Mademoiselle Sylvie RIETTE, tous deux domiciliés au lieudit « le chat noir » à Fréland (68240).

La fédération des chasseurs a émis un avis favorable en date du 15 décembre 2011.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Marie MULLER, Maire
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ACCEPTE l'agrément de Monsieur Jean-Bernard RIETTE et Mademoiselle Sylvie RIETTE, tous deux domiciliés au lieudit « le chat noir » à Fréland (68240) en

qualité de garde-chasse du lot n°4, sous réserve qu'ils ne soient ni associés, ni partenaires, ni permissionnaires de Monsieur MAEHLING et que le nombre de gardes autorisé par le cahier des charges ne soit pas dépassé.

4) COMPTE RENDU DU MAIRE SUR LES DOMAINES DELEGUES

Les dispositions de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales imposent au maire de rendre compte au conseil municipal des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le conseil municipal en vertu de l'article L2122-22.

- **Déclarations d'intention d'aliéner** réceptionnées en mairie depuis le dernier conseil municipal : le droit de préemption urbain n'a été exercé pour aucun dossier (3 dossiers enregistrés).
- **Acceptation des indemnités de notre assureur GROUPAMA :**
 - Remboursement congé de paternité L. VILMAIN : 363,91€
- **Marchés publics :**
 - **Marchés attribués :**
 - Fourniture de candélabres LED – rue Macker : ECLATEC/ 6005,35 € TTC
 - Assurance multirisques : GROUPAMA/ 10 170 € TTC
 - Assurance automobiles : GROUPAMA/ 4334 € TTC + 350 € TTC (option auto collaborateurs)
 - **Marchés en cours ou programmés :**
 - Achat de plantes pour fleurissement
 - Logiciel financier et RH (groupement de commandes avec CCVK et Sigolsheim)
 - Aménagement des aires de jeux

5) RAPPORT DES PRESIDENTS DES COMMISSIONS et DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les comptes-rendus sont faits par les responsables des commissions et diffusés par l'intermédiaire de la mairie, après visa de M. le Maire, aux membres des commissions et à l'ensemble du conseil municipal.

- Commission personnes âgées : Catherine FAYOLLE remercie l'ensemble des conseillers municipaux qui ont participé à l'organisation du repas des aînés et aux personnes qui ont aidé pour la préparation et la distribution des colis.
- Commission bâtiments/accessibilité s'est réunie le 14 janvier pour faire le point sur les diagnostics accessibilité des différents bâtiments communaux. Des travaux « simples » seront programmés en 2012, au FSM et à la SDL par exemple.
- CCVK/déchetterie : M. le Maire fait le point sur le dossier « déchetterie » et rappelle l'historique de celui-ci. Il précise également les différents critères qui ont conduit le conseil de communauté à opter pour le choix d'une déchetterie unique. Une information sera diffusée dans le prochain Lien.
- CCVK/déchetterie bis : M. Clément LOING précise que la commission déchets continue de travailler sur d'autres problématiques, comme celui des déchets des professionnels.

6) COMMUNICATIONS DIVERSES

Recensement de la population

M. Roger CLAUDEPIERRE rappelle que le recensement de la population s'achève le 18 février.

Formation des agents/ remboursement des frais de déplacement

M. le Maire indique que le CNFPT, organisme gérant la formation des agents, a décidé de ne plus rembourser les frais de déplacement, suite à la baisse de 1% à 0,9% du taux plafond de la cotisation obligatoire due au CNFPT. Par conséquent, ce sont les collectivités qui devront prendre en charge ces frais.

Calendrier :

- <i>La prochaine séance du conseil municipal sera fixée ultérieurement</i>

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.

Rappel des points inscrits à l'ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 novembre 2011
- 2) **Affaires financières** Versement d'une dotation du budget principal à la régie de chauffage ; CA 2011 et BP 2012 budgets principal, eau et assainissement, régie chauffage ; Vote des taux des impôts directs locaux ; Subventions ; Programme de travaux et coupes ONF ; Indemnité de conseil du trésorier 2011 ; Remboursement de frais dans le cadre du recensement
- 3) **Points divers** : Approbation de la modification du PLU ; SEMHA : approbation du CRACL 2011 ; PER « tourisme de mémoire » ; Mise à jour du plan des effectifs ; Renouvellement du garde-chasse du lot n°4.
- 4) Compte rendu du Maire sur les domaines délégués (droits de préemption, indemnités assurance, marchés publics, emprunts ...)
- 5) Rapport des présidents de commissions et délégués de la CCVK
- 6) Questions diverses et communications de M. le Maire

Liste des membres du conseil municipal				
Approbation de la séance du 14 février 2012				
Nom	Prénom	Qualité	Signature	Procuration
MULLER	Jean-Marie	Maire		
PERRIN	Patrice	Adjoint		
LOING	Clément	Adjoint		
GAUDEL	Charlotte	Adjoint		
CLAUDEPIERRE	Roger	Adjoint		
RAFFNER	Jean-Noël	Conseiller municipal		
BOHRHAUER	Joëlle	Conseiller municipal		
FUNK	Jacky	Conseiller municipal		
PIERREVELCIN	Claude	Conseiller municipal		
PERRIN	Chantal	Conseiller municipal		
MUSY	Tania	Conseiller municipal	Procuration donnée à P. PERRIN	
FAYOLLE	Catherine	Conseiller municipal		
MATHIEU	Laurent	Conseiller municipal		
BRUN	René	Conseiller municipal		
DEMANGEAT	Norbert	Conseiller municipal		
PIERREVELCIN	Denis	Conseiller municipal	Procuration donnée à J.M. MULLER	
PIERREVELCIN	Frédéric	Conseiller municipal	Procuration donnée à R. CLAUDEPIERRE	